



Le 12 juillet avec Yves DUBOIS nous sommes allés sur l'Andelle afin de préparer l'action recyclage des Animateurs et Nageurs N1 Nev.

Nous avons fait la connaissance du garde pêche local avec qui nous avons eu une discussion forte intéressante. Celui-ci nous a remonté des problèmes récurrents rencontrés sur l'Andelle avec des pratiquants de diverses activités nautiques.

L'Andelle est classée catégorie 1 pour la pêche et elle souffre énormément suite aux problèmes actuels de canicule etc...

Bref les herbiers souffrent, la faune aquatique aussi et tout son environnement causé notamment par des pratiquants peu scrupuleux.

Je me suis engagé à ce que nous pratiquions notre activité plus en cohérence avec ses besoins et en perturbant le moins possible la nature. Je devrais avoir un point téléphonique avec lui d'ici peu pour mettre au point une meilleure façon de pratiquer sur la rivière qui est en souffrance.

Plusieurs points vont lui être proposés :

- 1° de l'inviter à venir le jour de l'action Recyclage pour passer un message aux pratiquants.
- 2° de mon côté je vais proposer qu'il soit informé par les organisateurs de sortie sur la rivière : date, heure & tronçon parcourue > cela permettra de savoir en amont s'il y a une contrainte ou pas ?
- 3° Afin de protéger la faune Nous demandons aux nageurs expérimentés de privilégier les palmes plastiques plutôt que les fibres, de ne faire que de la navigation dans le sens de la rivière, mais surtout de ne pas remonter la rivière en contre-courant (sauf s'il y avait un sauvetage à effectuer).
- 4° Lors d'exercice technique de type : Bac, truite, franchissement seuil, sauvetage il est recommandé de ne pas stationner sur les berges sans autorisation du propriétaire, au niveau des seuils, Si exercice mise en place d'une sécu sans prise de risque et sans gêner les riverains.
- 5° Eviter les grands groupes, De plus il serait particulièrement appréciable d'éviter au maximum la pratique de l'activité sur l'Andelle pendant la période de reproduction.

Nous serons peut-être amenés à mettre en place un calendrier pour la pratique de l'activité sur l'Andelle pour préserver le milieu.